

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-765769

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

8688

Société :

Ram

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABDELLAH

ABDELLATIF

Date de naissance :

22/01/67

Adresse :

348 Golf city Souakine

Tél. :

0661412639

Total des frais engagés :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Abdelmalek AKIL
Spécialiste en Médecine Interne
Hay Inara1, Rue12 N°12 Ain Chock
Casablanca - 05 22 50 84 43

Date de consultation :

07/08/23

Nom et prénom du malade :

OUHIBI

Abdelmalek

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie :

Goutte polyposie nasale, rhinité allergique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

18 SEP 2023

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté

meilleur conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

OUHIBI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.08.23	es		300 Dhs.	INP: 091004259 Docteur Abdelmalek AKIL Spécialiste en Médecine Interne Hay Inara 1, Rue 12 N° 12 Ain Chock Casablanca 052508443
30.08.23	Controle		-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	20/05/93	B 300	1000000

AUXILIAIRES MEDICALS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur Abdelmalek Akil

Spécialiste en Médecine Interne

Echographie Médicale

Lauréat de la Faculte de Médecine de Casablanca

Tél.: 05 22 50 84 43

GSM : 06 69 73 51 33



الدكتور عبد المالك عاقل

إخلاصي في الطب الباطني

الفحص بالصدري

خريج كلية الطب بالبيضاء

الهاتف : 05 22 50 84 43

المحمونة : 06 69 73 51 33

وصفة الكواوا Ordonnance

Casa le : 30.08.23

Nom : Abdellatif OUA

31,30 x 3

1 - ZYLORIC (4.200 mg)

النطرون (3) ٢٠٠ مجم

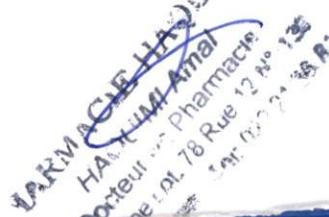
190,00 x 3

2 - AEROMAX (40mg)

النطرون (3) ٤٠ مجم

3 -

663,90



LOT 222632
EXP 03 31,30
PPV 31,30

LOT 230302
EXP 12 31,30
PPV 31,30

LOT 230302
EXP 12 31,30
PPV 31,30



Mr OUAHBI Abdellatif

LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

Pathologie générale - Biochimie - Endocrinologie - Parasitologie - Microbiologie - Hématologie - Immunologie

Dossier N° : 366150525

Page : 2/2

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun

: 0,93 g/l
5,16 mmol/l

Valeurs Usuelles
(0,7 - 1,1)
(3,88 - 6,1)

Créatinine

: 11,90 mg/l
105,2 µmol/l

(6,3 - 12)
(56 - 106)

Acide urique

: 80 mg/l
476 µmol/l

(35 - 72)
(210 - 420)

Triglycérides

Aspect du serum

: Clair

Réultat

Normales : < 1,50 g/l
Augmentées : 1,50 - 1,99 g/l
Elevées : 2,00 - 4,99 g/l
Très élevées : > 5,00 g/l

: 1,57 g/l

(Inférieur à 1,5)

Cholestérol total

Souhaitables : < 2,00 g/l
Augmentées : 2,00 - 2,39 g/l
Elevées : > 2,40 g/l

: 2,27 g/l

(Supérieur à 0,4)
(1,03 - 2,2)

HDL-Cholestérol

: 0,42 g/l
1,08 mmol/l

(Supérieur à 0,4)
(1,03 - 2,2)

LDL-Cholestérol

Optimal : < 1 g/l
Presque Optimal : 1 à 1,29 g/l
Limite supérieur : 1,30 à 1,59 g/l
Très élevé : 1,60 à 1,89
R. très très élevé : > 1,89

: 1,54 g/l

Demande validée biologiquement par Dr. Houda OTHMANI

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Tel: 0522 21 22 11 - fax: 0522 21 22 39 - Gsm: 0662 27 99 66 / 0767 78 76 762 - Casablanca



LABORATOIRE OTHMANI D'ANALYSES MEDICALES

مختبر عثماني للتحاليل الطبية

Hématologie - Biochimie - Immunologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Urologie - Spécialités



Casablanca , le 09/08/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 366150525 P.vt du: 09/08/2023 9:42
Nom : Mr OUAHBI Abdellatif
Age : 56 ans
Demandé par Dr : AKIL ABDELMALEK

Page : 1 / 2

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Erythrocytes	:	5,60	M/mm ³	(4,28 - 6)
Hémoglobine	:	16,00	g/dl	(13 - 18)
Hématocrite	:	49,90	%	(39 - 53)
VGM	:	89,11	fL	(78 - 98)
TCMH	:	28,57	pg	(26 - 34)
CCMH	:	32,06	g/dl	(31 - 36)
Leucocytes	:	6 400	/mm ³	(4000 - 10000)
Plaquettes	:	278 000	/mm ³	(150000 - 400000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	56,8 %	Soit 3635,00 /mm ³	(2000 - 7500)
Polynucléaires Eosinophiles	:	4,7 %	Soit 301,00 /mm ³	(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,9 %	Soit 58,00 /mm ³	(Inférieur à 150)
Lymphocytes	:	33,2 %	Soit 2125,00 /mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	4,4 %	Soit 282,00 /mm ³	(200 - 800)

Etude du frottis sur lame

:

La formule leucocytaire est contrôlée sur frottis sanguin.

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Vitesse de Westergren: 1ES-Matic 20de diesse)

Première heure	:	5 mm	Inférieur à 10 mm
----------------	---	------	-------------------

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Adresse : N°2 Rés El Qods, Bd El Qods Quartier Omaïa, Ain Chock - Casablanca

Tél. 0522 21 22 11 - Fax. 0522 21 22 39 - GSM. 0662 27 99 66 / 0767 78 76 75 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com - Site web : www.othmani.lab.ma

Laboratoire OTHMANI D'Analyses Médicales

Dr. Houda OTHMANI

N°2 Res El Qods, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211 - Fax : 0522212239 - E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Facture



N° facture : 2023-4555

Édité le : 09/08/2023

Patient : Mr OUAHBI Abdellatif

Date prélèvement : 09/08/2023

N° Dossier : 366150525

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
Glycémie à jeun	30	40,20
Créatinine	30	40,20
Acide urique	30	40,20
Triglycérides	60	80,40
Cholestérol total	30	40,20
HDL-Cholestérol	50	67,00
LDL-Cholestérol	50	67,00
Total B	390	522,60
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		400,00

Dr. Houda OTHMANI
N°2, Bd El Qods Quartier Omaria, Ain Chock - Casablanca
Tél : 0522212211
Fax : 0522212239
E-mail : othmani.laboratoire@gmail.com

Docteur Abdelmalek Akil

Spécialiste en Médecine Interne

Echographie Médicale

Lauréat de la Faculté de Médecine de Casablanca

Tél.: 05 22 50 84 43

GSM : 06 69 73 51 33



الدكتور عبد المالك عاقل

إخلاصي في الطب الباطني

الفحص بالصدى

خريج كلية الطب بالبيضاء

الهاتف : 05 22 50 84 43

المحمول : 06 69 73 51 33

ورقة الدواء Ordonnance

Casa le : 07-08-23

البيضاء في :
الاسم :
Nom :
Abdelmalek A.H.A.KIL

1 - NFS
VS,

2 - Glycémie à jeun,
creatérénémie.

3 - Triglycérides
Cholésterol total, LDL & HDL,
en triglycerides.

Docteur Abdelmalek AKIL
Spécialiste en Médecine Interne
Hay Inara 1, Rue 12, N°12, 12 Ain Chok
Casablanca - 05 22 50 84 43